

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR UNE INSÉMINATION

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous propose le recours à une insémination intra conjugale qui est une assistance médicale à la procréation. Le cadre légal et réglementaire nécessite que vous nous transmettiez les documents ci-après :

1) PRENDRE RENDEZ VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'HÔPITAL EN COUPLE POUR VOTRE CONSULTATION BIOLOGIQUE

"PRENDRE RENDEZ-VOUS", Spécialité: PMA/AMP - FIV - Fertilité
<https://www.hopital-saint-joseph.fr/a/1425/>
motif : **Consultation Biologique de la Reproduction**

Le ____ / ____ / ____

2) LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSULTATION BIOLOGIQUE

@ par email (en pièce jointe PDF) : centresainte.colette@hopital-saint-joseph.fr OU

en photocopie le jour de la consultation biologique

LEGAUX

- ☐ Demande d'Assistance Médicale à la Procréation - Délai réflexion 1 mois entre la demande et sa confirmation
- ☐ Document d'identité de chacun (couleurs si possible)
- ☐ Photo d'identité de chacun
- ☐ Preuve de vie commune (certificat de mariage ou pacs ou livret de famille, sinon attestation sur l'honneur de vie commune accompagnée d'un bail de location ou d'une facture EDF/GDF)
- ☐ En cas de divorce, document attestant de la séparation légale

SOCIAUX

- ☐ Attestation de sécurité sociale à jour
- ☐ Attestation de mutuelle à jour et/ou
- ☐ Attestation de prise en charge de 100% au titre de l'infertilité
- ☐ Copie de la demande d'entente préalable pour les 6 cycles possibles

MEDICO-LEGAUX

- ☐ SEROLOGIES Madame VIH ; HEP B ; HEP C ; Syphilis (Moins de 3 mois pour 1^{ère} tentative sinon 1 an)
- ☐ SEROLOGIES Monsieur VIH ; HEP B ; HEP C ; Syphilis (Moins de 3 mois pour 1^{ère} tentative sinon 1 an)

MEDICAUX

- ☐ Exploration du cycle et du statut ovarien
(FSH et OESTRADIOL dosages hormonaux de J2 à J5, courbe de température....)
- ☐ Exploration utérine ou utéro-tubaire selon les cas
(hystérogographie ou coelioscopie ou fertiloscopie)
- ☐ Spermogramme, spermocytogramme, spermoculture
(de moins de 3 mois pour la première tentative sinon 1an)

Le bilan est complété en fonction des contextes clinique et biologique.

- ☐ Tout complément d'exploration (ex : frottis, mammographie, courrier d'un spécialiste)

L'équipe reste à votre écoute et vous accompagnera tout au long de votre parcours.

Cordialement,

L'équipe du Centre Sainte Colette

Document transmis au couple par le médecin gynécologue suite à sa consultation.